

COMITE TECHNIQUE ONCFS Marathon entre 13h00 et 20h00 le 28 mars 2018

Ordre du jour : 1) approbation des PV des 2 dernières séances du CT ; 2) création du réseau instructeur de police judiciaire (vote) ; 3) actualisation de la note d'organisation des services (vote) ; 4) suivi des avis ; 5) questions diverses.

Avant d'ouvrir la séance, le président du comité technique, Olivier Thibault, a souhaité faire des annonces, notamment sur la situation de l'ONCFS et de son positionnement vis-à-vis de l'AFB.

Quel message, le directeur général cherchait-il à faire passer en avant-première, au travers de cette annonce, alors qu'une mission d'audit CGEDD/IGF est en cours, et que parmi ses champs d'expertise figure le rapprochement des services territoriaux AFB/ONCFS. Pourquoi ne pas attendre la sortie de ce rapport d'orientation prévu vers la seconde quinzaine d'avril.

Il nous annonce 3 scénarii possibles :

- **la mise en place de deux établissements complémentaires** (l'un dédié à la police et l'expertise de la nature = ONCFS + SD AFB. Et l'autre regroupant toutes les autres activités de l'actuelle AFB sans la police) ;
- **la fusion des établissements** (en précisant que cette fusion aurait du avoir lieu à la création de l'AFB et qu'aujourd'hui cela semblait compliqué vu les difficultés internes à l'AFB) ;
- **le statu quo vis-à-vis de la situation actuelle** (en précisant que si rien n'était fait à l'ONCFS, l'établissement allait disparaître)

Puis, il explique que la position de notre ministère serait de rendre les établissements publics AFB et ONCFS non concurrent, et que le premier scénario satisferait cette position.

Il précise que vis-à-vis de la tutelle jamais on avait été aussi proche d'arriver à un établissement public régalién qui regrouperait la police des espaces terrestres et aquatiques. Il ajoute qu'il allait se battre pour cet objectif.

Nous vous invitons à lire les réactions de l'AFB, face à ces déclarations, dans le Flash Info Sne-FSU - AFB intitulé : « Police de l'environnement - Un jeu de dupes ? »



Ensuite, Olivier Thibault nous présente **Madame Hervane Roussel, nouvelle Directrice adjointe des ressources humaines**, qui a eu des fonctions RH au Ministère de l'agriculture ; en Territoriale et dernièrement au Ministère de la justice. **Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre établissement.**

Consultation des personnels sur le COP

Ne regrettant pas cette démarche, **Olivier Thibault c'est félicité du nombre de réponses déjà obtenues dans le cadre de la consultation des personnels sur l'orientation du Contrat d'Objectif et de Performance (COP)**. Les travaux doivent se poursuivre jusqu'en juin, avec dans l'ordre, la stratégie et la vision interne de l'établissement, les orientations, puis les décisions. **Tous les autres sujets concernant l'organisation des services et la répartition des effectifs seront discutés ultérieurement en fonction des orientations que prendra l'établissement.**

Le blocage des constats aurait-il enfin payé ?

Le directeur nous annonce l'obtention et la pérennisation de 11 emplois contrats « loup » (augmentation des plafonds d'emploi) suite à une réunion interministérielle à Matignon, et ceci contre l'avis du Ministère qui devra prendre cette augmentation d'effectif ailleurs que dans l'établissement. **Ces agents devront malgré tout attendre 3 ans pour pouvoir être éventuellement CDIsés.**

Non renouvellement des CUI administratifs

Suite à notre interpellation sur le non renouvellement des CUI administratifs dans les SD, les directions et délégations régionales, **Olivier Thibault annonce la mise en place d'un groupe de travail avec les OS sur ce sujet dès la mi-mai. Dossier à suivre ...**

Réforme du permis de chasser

Nous sommes informés que toutes les instances sont d'accord pour que cette mesure n'impacte pas le budget ONCFS. Le Président de la république a accepté qu'une réflexion soit menée sur un permis national à 200 €, mais il n'a pas fixé la part du budget qui reviendra à l'ONCFS. Donc cela peut se faire sans impacter le budget. Il précise que **si les chasseurs gagnent ce financement, la composition du CA devra être revue**. D'ailleurs info de dernière minute, suite à notre demande, il semblerait que nous soyons amenés à voter pour l'élection des représentants des personnels au CA de l'ONCFS d'ici juin !

Païement PPCR et RIFSEEP

Bien que la note de gestion RIFSEEP des ATE et TE doit arriver pour septembre, il a été décidé de débloquer le paiement des mesures PPCR pour ces agents. Les 1^{ers} agents devraient toucher leur rattrapage en Avril. Tout devrait être fait sur 3 mois.

Il est rappelé que les primes étant calculées sur l'ancien système et, il faudra reverser ce trop-perçu lors de la mise en application du RIFSEEP.

Une première information sera faite aux agents sur la mise en œuvre de cette mesure, suivie d'une deuxième information sur les modes de calculs.



Un CT "EN MARCHE" ... Au pas de course

A l'issue des annonces du directeur général, nous avons pu faire notre déclaration liminaire dans laquelle figurait un certain nombre de questionnement des personnels (à lire en annexe)

L'ensemble des représentants des personnels ont ensuite dénoncé le principe d'organisation d'un comité technique sur une demi-journée, ne traitant que deux dossiers proposés par l'administration.

L'actualité prouve pourtant que de nombreux sujets mériteraient d'être abordés, vue les 21 questions diverses mises à l'ordre du jour par les représentants des personnels, pour pallier au manque d'échange de l'administration ! L'administration nous répond que deux autres CT devraient être réalisés cette année (juin et octobre).

Point 1 : approbation des PV des 2 dernières séances du CT

Le directeur général confirme la possibilité de voter sur des sujets non mis à l'ordre du jour du CT et présenté en dernière minute ! S'il y a accord des OS présentes.

Après quelques modifications, validation des 2 derniers comptes rendus des CT du 09 novembre et 20 décembre 2017.

Point 2 : création du réseau instructeur de police judiciaire

Loïc Obled, Directeur de la police, présente ce projet après avoir félicité les anciens référents et correspondants police judiciaire, pour le travail accompli. Il précise que l'ONCFS a besoin d'un nouveau réseau composé d'un noyau d'une vingtaine d'instructeurs sur une couverture géographique optimale.

La mission des instructeurs PJ sera de s'assurer de la capacité des agents à mettre en application les prérogatives judiciaires des inspecteurs de l'environnement.

Conseiller auprès de la hiérarchie, Ils effectueront des séances d'instruction dans les services, et seront formés et recyclés. **Un 1^{er} objectif pour 2019, pourrait être de réaliser 3 séances d'instruction d'une demi-journée**, au cours de laquelle l'instructeur procédera à des rappels théoriques et des mises en situation. **Chaque agent sera ensuite évalué.**

La sélection des instructeurs se fera sur la maîtrise des fondamentaux de la PJ, et sur leurs qualités pédagogiques.

L'objectif est de faire de la PJ l'un des piliers de l'ONCFS. Sécurité des procédures, efficacité en matière de PJ, unité de la parole de l'établissement quel que soit le service. Il s'agit de professionnaliser l'ancienne mission des correspondants police judiciaire. **Ce réseau d'instructeurs sera piloté par la DP.**

Le Sne-FSU a défendu l'autonomie de ces futurs instructeurs avec leurs propres moyens de fonctionnement (véhicules). Par contre nous avons dénoncé l'impact que ce réseau pourrait avoir sur les services (en temps et moyens) si le choix était de conserver ces agents dans les SD. Ils doivent dépendre soit des DIR ou de la DP.



Après plusieurs échanges, qui amène des questionnements sur le fonctionnement du réseau, le président du CT propose de n'approuver que la fiche de poste lors de cette première étape.

Point 3 : Actualisation de la note d'organisation des services

Ce document ayant fait l'objet de nombreuses modifications en CT. O. Thibault a souhaité l'actualiser dans une version consolidé. Celle-ci reprend : la réorganisation des délégations ; la suppression de la DAT ; la création de la DRE ; le rattachement des BMI à la DP ; les évolutions de plusieurs directions opérationnelles. D'autres modifications sont ensuite proposées.

➔ **Rattachement administratif et hiérarchique du chargé de mission national loup et la brigade loup auprès du délégué régional AURA** (le Préfet AURA étant le coordinateur national loup). Ce rattachement se fera à effectif constant et sans aucune modification des RA actuelles des agents en poste.

Le Sne-FSU a dénoncé la piste d'un éventuel transfert de la brigade loup d'Allemagne en Provence (04) vers Gap (05). Le Directeur général a déclaré : *« il ne s'agit que de piste de réflexion, rien de plus, tout comme pour les autres projets de transfert de sites »*. **Nous en prenons note !**

➔ **Réorganisation de la DRH en 4 départements** : Qualité de vie et santé au travail ; Effectifs et carrières ; Rémunération ; Recrutement et formation. Cette réorganisation se mettra en place à effectif constant et sans modification des RA des agents actuellement en poste.

Le rapprochement du service paie actuellement à la DAF devrait permettre de fluidifier la circulation d'information entre le département effectifs et carrières et le département dépenses et paie, et en faciliter le pilotage.

Le Sne-FSU a interpellé une nouvelle fois la direction sur la mise en place du Plan de prévention et du plan handicap qui n'ont toujours pas avancé, et plus encore du plan sénior « il va quand même falloir travailler sur ces dossiers de prise en compte de la vieillesse pour les services de terrain ».

Nous avons également dénoncé le manque de dialogue social au sein des services de la DRH, et notamment le manque de consultation des personnels sur sa réorganisation.

Il a ensuite été demandé un audit sur le suivi et la qualité du soutien juridique individuel apporté aux agents suite à des agressions verbales ou physiques.

Le président acte que nous ne remettons pas fondamentalement en cause ce qui est proposé pour la réorganisation de la DRH. **Il propose de continuer à travailler ensemble sur les objectifs demandés.** Il précise qu'il faut également apprendre à gérer tous les nouveaux statuts de fonctionnaires en position normale d'activité depuis l'abandon du recrutement systématique de contractuels.

➔ **Réorganisation de la DG : Transfert de la division permis de chasser vers la direction de la police.** Cela est cohérent avec la gestion des BMI venant en renfort sur les examens, ainsi que la mutualisation des données pour les activités de contrôle.



Création d'une délégation inter-régionale Outre-mer et suppression du poste de conseiller technique en charge de l'outre-mer. Le Délégué sera basé à Paris. Des candidatures sont en cours pour ce poste.

Evolution du poste de chef de cabinet vers un poste de directeur de cabinet. Au regard des missions réellement exercées, le DG propose de requalifier ce poste.

Dans le cadre de la réorganisation de la direction générale le Sne-FSU a demandé que les inspecteurs Sécurité et Santé au Travail (CHSCT) en charge des inspections «SST et accidents » soient détachés du pôle IGS (inspection générale des services) et rattachés à la DRH.

Nous précisons qu'il y a souvent confusion des genres non pas dans les audits, mais lors d'enquêtes suite à des accidents. Les personnels ne sachant pas s'ils ont en face d'eux un inspecteur SST pour régler les problèmes HS, ou un inspecteur cherchant la faute ou l'erreur professionnelle. **Le directeur déclare qu'il va étudier notre demande.**

Point 4 : Suivi des avis

Formation IE niveau 4 : Nous demandons des précisions sur l'équivalence du niv.4 de la nouvelle formation. Le DP répond qu'aucun agent n'a le niveau 4 car les anciennes formations n'incluaient pas la technique PCR. Ces formations seront retravaillées ultérieurement, et il sera alors étudié la possibilité de formations complémentaires pour acquérir le Niv. 4 pour les agents ayant déjà suivi les autres stages.

Organisation territoriale et implantations : O.Thibault rappelle que ce sujet sera traité ultérieurement après le COP. Il précise toutefois que **nombreux sont les agents qui souhaitent prendre leur service au bureau et pouvoir s'équiper sur place.** Le dossier «visite des implantations » est finalisé. Le rapport sur les implantations prend en compte toutes les considérations : parking, vestiaire, autres points... Dans le dossier figure la liste des implantations qui nécessite des déménagements.

Le Sne-FSU a fait remarquer les refus de nouvelles implantations dans certains services car il n'y avait pas de vestiaire. Nous avons rappelé que les agents des services départementaux sont actuellement en service dès qu'ils quittent leur domicile, et que l'instruction ne contenait pas d'obligation de vestiaire pour ces agents.

Le directeur a répondu qu'il étudierait la modification de la circulaire en conséquence, mais qu'**il faut chercher des locaux en conformité pour la prise de service au bureau,** donc munis de vestiaires.

Nous nous interrogeons sur la réelle pertinence d'une prise de service systématique au bureau alors que les agents sont tous dotés de matériel numérique (smartphone et PC), qu'ils ne perçoivent généralement qu'une indemnité de repas pour deux jours œuvrés, et qu'ils travaillent majoritairement en dehors des implantations pour continuer à couvrir les zones géographiques au plus près des territoires et des usagers.



Point 5 : Questions diverses R : réponses de l'administration

Le Sne-FSU a demandé les questions diverses suivantes :

- * **Budget** : Quel sera l'impact sur les services du vote déficitaire de l'ONCFS lors du dernier CA ? R : Aucune DIR n'a eu moins de budget de fonctionnement que l'an dernier. Il ne devrait donc pas y avoir d'impact.
- * **Quasi-statut** : Les agents ont-ils bien reçu leur part variable en début d'année ? Qu'en est-il, des personnels partis à la retraite et des femmes de ménages (rappel primes) ? R : Les versements ont été faits aux agents.
- * **Implantations** : Tous projets de réorganisation de services ou d'implantations doit faire l'objet a minima, d'une communication, et selon l'importance du dossier être mis à l'ordre du jour du comité technique. Où en sommes-nous de la réflexion sur la stratégie immobilière évoquée en 2017 ? R : Un bilan sera fait en CODIR, puis une réunion d'un GT sur le sujet sera faite avec les OS, ensuite il y aura présentation devant le CT de la stratégie immobilière finale.
- * **Permis de chasser** : Suite aux déclarations du président FNC (permis national à 200€) quel sera le futur manque à gagner pour l'ONCFS ? R : 48 millions d'euros.
- * **Véhicules administratif** : Nous demandons un bilan sur le rapport qualité/prix du contrat ALD pour le suivi des véhicules. R : Un bilan a été fait sur plusieurs années avec un retour positif. Le rapport qualité prix est en augmentation en comparaison de ce qui se faisait auparavant.
- * **ARTT** : Suite à un précédent CT, nous attendons des réponses sur la dérogation d'amplitudes au règlement ARTT, ainsi que sur le dossier non réglé des jours fériés (courriers 2017). R : La problématique, des jours fériés tombant des dimanches, reste en suspens et doit encore être réglée, mais ce n'est pas une priorité actuellement.
- * **Télétravail** : Le télétravail a été expérimenté à l'ONCFS. Depuis que les nouveaux textes sont sortis, il n'y a pas eu de concertation sur une possible extension aux agents de terrain des SD et DER, alors que ça été mis en place à l'AFB. R : Nous sommes d'accord pour mettre en place une réflexion sur l'ARTT à l'ONCFS, mais ce n'est pas une priorité donc pas avant quelques mois.
- * **Port d'arme et travail en civil** : Quels est le bilan des dérogations du port d'arme en civil. R : Les équipements, et la technique de tir et d'intervention, doivent être affinés dans le second trimestre 2018.
- * **IKV (Indemnité kilométrique vélo)** : suite à nos multiples demandes et aux conclusions du ministère de l'écologie et des territoires, nous demandons la mise en place de l'IKV à l'ONCFS sans plus attendre. R : Nous sommes d'accord pour mettre en place cette indemnité kilométrique de vélo.
- * **Elections professionnelles 2018** : Nous avons besoin de connaître les modalités d'organisation des élections, la prise en charge par l'établissement pour les bulletins de vote et les professions de foi (dimensions). R : M. Théodore DUTARD sera la personne ressource à la DRH pour l'organisation des élections. Une réunion sera organisée d'ici juin.
- * **Action sociale** : L'ONCFS a rejoint le dispositif d'Action Sociale Interministérielle. Nous souhaitons savoir si l'ONCFS a pris l'ensemble des prérogatives de l'ASI. R : Oui nous avons pris toutes les options , nous devons faire une note pour informer les personnels sur leurs droits

* **Mission Cathare** : Nous apprenons qu'une mission de grande envergure intitulée "mission cathare", a été organisée par la région Occitanie sur plusieurs mois, et il semblerait que celle-ci aurait entraîné un coût non négligeable pour l'établissement de l'ordre de 100 000 euros. Nous souhaitons avoir une communication plus précise du coût et des résultats de cette opération. R : Il n'y aura pas de communication, il s'agit d'une commission rogatoire qui est en cours. Quant au coût, personne ne peut actuellement en chiffrer le coût réel !

Autres questions diverses

UNSA Ecologie > Equipement gyrophare et deux tons : Quand seront-ils installés sur les véhicules ? R : Des tentatives de modifications de textes sont en cours afin que nous soyons listés dans la liste des services de police autorisés à utiliser cet équipement. La DP a convaincu l'AFB, le ministère de l'écologie, la DEB, ... maintenant à nous de convaincre le ministère de l'intérieur. C'est en cours et ça demande du temps.

UNSA Ecologie > Equipement des radios Rubis ? R : Les négociations pour l'installation des équipements radio Rubis se poursuivent, des points restent à régler avec la gendarmerie, c'est en bonne voie mais ce ne sera pas avant 2019.



Représentaient le Sne-FSU à ce comité technique :

Jean Marc MARSOLLIER ; Jérôme CABELGUEN ; Franck BONI ;
Fabrice GUEGEN ; Christophe HIRIART ; Pascal WANHEM (expert)

Nous contacter :

Secrétaire de branche

Pascal WANHEM
06 20 99 91 84
wanhem.sne@gmail.com

Secrétaires adjoints

Pierre ORIOL
06 25 07 06 77
Oriol.pierre@neuf.fr

Luc FRUITET
06 25 07 08 46
Luc.fruitet@gmail.com

Permanence :

Local syndical - plot i 3^{ème} étage
La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28
✉ 104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

Virginie CROQUET
06 20 78 97 50
Virginie.croquet@oncfs.gouv.fr

Philippe BIBES
06 20 78 68 66
philippe.bibes@wanadoo.fr

www.snefsu.org

CLIQUER ICI POUR

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

